

PROTECTION DU CITOYEN

GOUVERNANCE ECONOMIQUE

DECENTRALISATION

ETAT DE DROIT

DROITS HUMAINS

EMPLOI

LA BONNE GOUVERNANCE : UN DEFI MAJEUR POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE EN HAITI



Haiti

MAUVAISE GOUVERNANCE

MALNUTRITION

VIH/SIDA

RESTAVEK

CENTRALISATION

EXCLUSION

CHOMAGE

**LA BONNE GOUVERNANCE :
UN DEFI MAJEUR POUR
LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE
EN HAITI**



Haiti

ERRATA

- P4 Lire **Résident** au lieu de résident
- P63 Lire **MST** au lieu de MTS
- P85 Lire **RDH** au lieu de RMDH
- P192 Lire **EBCM** au lieu de ECBM

Le Rapport National sur le développement humain présenté ici est le premier d'une série qui permettra d'évaluer sur une base régulière les progrès accomplis en Haïti en matière de développement humain durable jusqu'à l'horizon de 2015. Il suit de près les rapports que d'autres pays ont tenté depuis environ deux ans. Malgré ce retard apparent, il analyse des thèmes qui ont depuis longtemps hanté les discussions entre les groupes de la société civile haïtienne et qui ne manqueront pas de servir d'exemple à ceux qui voudront lancer la même initiative.

Les thèmes abordés sont le fruit d'un cumul d'événements d'une richesse incomparable qu'il serait inutile de rappeler ici. J'insisterai seulement sur le processus qui a conduit ce Rapport. Depuis le retour à l'ordre constitutionnel en octobre 1994, beaucoup d'efforts ont été consentis par la Communauté internationale et par les Haïtiens eux-mêmes en vue de résoudre les problèmes politiques, économiques et sociaux qui assaillent le quotidien de tous les citoyens de ce pays. Les résultats obtenus jusqu'à présent suscitent une interrogation sur des façons de faire afin de tirer des leçons de l'expérience passée et de donner de nouveaux objectifs pour orienter l'action. Interrogation qui est au cœur des grandes Conférences Mondiales prévues pour 2002, dont la conférence mondiale sur le développement durable à Johannesburg en août et septembre 2002, et la récente conférence internationale sur le Financement du développement à Monterrey, lesquelles s'inscrivent dans le droit fil du Sommet du Millénaire de l'an 2000 où les leaders politiques se sont entendus sur les grands objectifs à atteindre d'ici 2015. Il est bon de les rappeler ici puisqu'ils constituent nos repères pour l'action. Il s'agit :

- a) de réduire de moitié le nombre d'individus à travers le monde souffrant de la faim et frappés de pau-

vreté extrême;

- b) de parvenir à l'éducation primaire universelle;
- c) de favoriser l'égalité des sexes;
- d) de réduire des deux tiers la mortalité des moins de cinq ans;
- e) de réduire des trois quarts la mortalité maternelle;
- f) de maîtriser la propagation du VIH/SIDA, de la malaria et de la tuberculose;
- g) d'assurer la durabilité de l'environnement;
- h) de promouvoir un partenariat global pour le développement.

Le présent Rapport National sur le développement humain (RNDH) s'est fait en partie l'écho de ces aspirations pour en questionner l'état d'avancement en Haïti.

Bien qu'il soit un document du PNUD qui en assure sa coordination et son financement, il est le résultat de l'effort concerté d'un collectif d'Haïtiens – au delà d'une soixantaine – issus des secteurs public et privé, et de la société civile. Ils se sont retrouvés au sein d'un Comité de soutien et d'orientation et de Comités d'appui technique pour piloter cette entreprise avec le PNUD et la conduire à son terme. La force de cette démarche participative – comme ce fut le cas lors de la préparation du Bilan Commun de Pays – témoigne de la capacité des Haïtiens à s'entendre sur des projets communs qui leur tiennent à cœur.

Certaines conclusions de ce Rapport, qui est un instrument de dialogue sur le développement humain durable, ne laisseront pas le lecteur indifférent, et même susciteront chez lui certaines oppositions et des débats contradictoires. Ce sera tant mieux, car du choc des idées, la lumière ne manquera pas de jaillir.

Au nom de mes collaborateurs du Bureau du PNUD en Haïti, je remercie tous ceux qui ont consacré au processus d'élaboration du Rapport leur temps, leurs connaissances et leur expérience. Sans eux, nous n'en serions pas là aujourd'hui. En tout premier lieu, et pour bien souligner la détermination de la démarche à ses tout premiers débuts, je mets en exergue l'apport inestimable de **Oscar Fernandez-Taranco**, mon prédécesseur, qui en a jeté les bases en délimitant les thèmes ainsi que la manière de concevoir le processus.

Ce Rapport a bénéficié par ailleurs de l'appui technique de plusieurs institutions publiques telles le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), l'Unité Centrale de gestion (UCG), le Fonds d'Assistance Economique et Sociale (FAES), le Bureau de Gestion du Programme d'Alimentation pour le Développement PL-480, la Banque de la République d'Haïti (BRH), l'Université d'Etat d'Haïti (UEH).

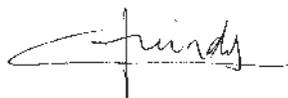
Je voudrais saluer également la contribution d'Agences et Organes du Système des Nations Unies ici en Haïti et à l'étranger; parmi eux, l'OMS, l'UNICEF, la FAO, le FNUAP, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC). Le travail n'aura pas été possible sans la collaboration d'agences bilatérales et multilatérales présentes en Haïti comme la Banque Mondiale, l'Union Européenne, l'United States Agency for International Development (USAID), l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI), l'Ambassade de la République Dominicaine. Les organisations suivantes ont également fourni un apport apprécié: Institut Haïtien de l'Enfance (IHE), la Fondation Haïtienne pour l'Enseignement Privé (FONHEP), la PRAGESH, la CARE, le CRS, l'AFD, Helvetas, ACTION, DAI/FINNET, l'Institut Norvégien de Sciences Sociales (FAFO), l'Université d'Iowa.

Finalement, il faut signaler la collaboration de toute l'équipe du **Bureau du PNUD** en Haïti (le personnel des projets compris), en particulier celle de Diene Keita, Philippe Rouzier, Bruno Lemarquis, Sitapha Diatta, Fernando Hiraldo del Castillo, Hilde Skogedal, Chantal Santelli, Rolhi Salomon, Arnaud Dupuy, Monique Pierre Antoine, Daniel Henrys, Roromme Chantal, Kristina Ulgemo, Alexandra Eustache, Yasmine Léger, Florence Calixte-Paret, ainsi que de l'ensemble des membres de l'Administration et des Opérations.

Toutes celles et tous ceux qui n'ont pas été cités sauront pardonner à un Bureau du PNUD qui a vu tant de personnes compétentes manifester tant de bonne volonté que sa mémoire flanche. Qu'ils soient tous indistinctement remerciés et se considèrent, comme les autres, partie prenante de l'initiative du PNUD.

Mon vœu le plus cher est que ce Rapport serve à la réflexion entre Haïtiens pour les aider à trouver les meilleures solutions aux problèmes qu'ils confrontent.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.



Adama Guindo

Représentant résidant du PNUD

août 2002

Coordination stratégique :	Diene Keita, Représentant résident Adjoint (PNUD)
Coordination technique :	Pablo Ruiz Hiebra, consultant (PNUD)
Conseillers spéciaux :	Jean Le Nay (UNDESA) et Philippe Rouzier, Economiste principal (PNUD)
Equipe des consultants :	Charles Cadet (CNRA), Jacques Charmes (Université de Versailles), Kathryn Lockwood et Jon Pedersen (Institut norvégien des sciences sociales – Fafo), Danielle Magloire, Sophie Mazet, Rémy Montas, Ramon Carlos Torres (UNCEPALC), Paul Duret, Antoine Ambroise (UNDESA)
Rédaction finale :	Pablo Ruiz Hiebra, Jean Le Nay, Antoine Ambroise, Philippe Rouzier, Charles Cadet

Ce Rapport sur le développement humain en Haïti a été élaboré sous la supervision du Représentant Résident Adjoint, Diene Keita qui a présidé un Comité de soutien composé de diverses personnalités des différents secteurs de la société haïtienne. Ce comité comprenait les personnes suivantes: Arnold Antonin, Ronald Baudin, Marie-Claude Bayard, Henri Bazin, Georges Celsis, Bernard Craan, Rosny Desroches, Michel Hector, Robert Jean, Maurice Lafortune, Myrlande Manigat, Philippe Mathieu, Guy Maximilien, Alfred Metellus, Pierre Paquiot, Patrick Pierre-Louis, Odette Roy-Fombrun, Paul Saint-Hilaire.

Parallèlement, plusieurs Comités d'appui technique ont été constitués dans la préparation des documents de base à ce RNDH. Ces comités ainsi que des groupes de réflexion ont été composés des personnes suivantes: Ansy Pierre-Louis, Kesner Pharel, Guy Alexandre, l'équipe technique de l'IHSI, sous la supervision de Danillia Altidor et Evens Joseph, et d'experts comme Denis Antoine, Philippe Auffret (Banque Mondiale), Natalie Brisson-Lamaute (IHSI), Giovana Carravaggi (BID), Grâce d'Almeida (PNUD), David Dewez, Thierry Fagart (UNCHR), Enrique Ganuza (RBLAC), Lyne Godmaire (UNICEF), Maryse Gourdet (FNUAP), Sébastien A. Grolet, Hérard Jadotte (Université Notre-Dame), Alexia Latortue, Masa Lozaya, Kalinda Magloire, Guy Morand, Eliane Moser, José Moya, Fortuné Negro, Louis Nkokié (PNUD), Raymond Noël (PNUD), Volny Paultre (FAO), Gina Porcena (Ministère du Plan).

Paulette Pujol-Oriol a fait une lecture très attentive du texte de ce Rapport et l'a épuré des inévitables fautes qui s'étaient accumulées au fil de son développement.

Maryse Calixte a assuré l'édition du texte et a contribué à la confection de la maquette de couverture.

“Les analyses et recommandations proposées dans ce Rapport ne reflètent pas nécessairement les idées du PNUD, de son conseil d'administration ou des gouvernements de ses pays membres. Le PNUD croit que l'indépendance intellectuelle et l'intégrité professionnelle de ses auteurs et de ceux qui ont aidé à sa réalisation apporteront à ses conclusions et à ses recommandations le plus grand retentissement possible.”